



Cabinet Dauge et Associés

Membre indépendant de Crowe Horwath International

RAPPORT DE TRANSPARENCE
DU
CABINET DAUGE ET ASSOCIES
AU 30 JUIN 2009

SOMMAIRE

0. MESSAGE DES ASSOCIES	1
1. PRESENTATION DU CABINET.....	2
1.1. Le Cabinet en FRANCE	2
1.2. Le Cabinet au plan international – Organisation/Gouvernance.....	5
2. GESTION DES RISQUES DU CABINET	6
2.1. L’indépendance.....	6
2.2. Contrôle qualité.....	7
3. CLIENTS	8
3.1. Chiffre d’affaires.....	8
3.2. Liste des clients cotés sur un marché réglementé	8
3.3. Liste des clients «Établissements de Credit»	8
3.4. Liste des clients faisant appel à la générosité publique	8
4. RESSOURCES HUMAINES	9
4.1. Collaborateurs	9
4.2. Associés	9
4.3. Formation continue	9
5. FINANCE.....	12
5.1. Ventilation du CA réalisé au cours de l’exercice clos au 30/06/2009	12
5.2. Capitaux propres du Cabinet DAUGE et ASSOCIES au 30/06/2009	12
5.3. Effectif total au 30/06/2009	12

0. MESSAGE DES ASSOCIES

Depuis sa création, le CABINET DAUGE ET ASSOCIES a toujours recherché à assurer à ses clients le meilleur niveau de service.

Dans tous les domaines du commissariat aux comptes et de l'audit, notre approche repose sur quatre axes forts.

- Le parti pris d'une structure simple et dynamique de professionnels généralistes et réceptifs.
- L'implication personnelle des associés et la stabilité des équipes.
- Le choix de procédures qualité au meilleur niveau.
- Le choix d'une collaboration avec le réseau international CROWE HORWATH INTERNATIONAL et nos confrères en France membres de l'Association HORWATH PARTENAIRES France.

Aujourd'hui, le Cabinet DAUGE et ASSOCIES est heureux de présenter son deuxième rapport de transparence, étape désormais annuelle dans notre relation avec nos clients, nos prescripteurs et nos autorités de tutelle.

C'est l'occasion d'un engagement renouvelé de tous les associés de vous garantir des procédures qualité au meilleur niveau, nécessaire contrepartie de la confiance que nous témoignent nos clients.

Le 30 septembre 2009

LES ASSOCIES

Pascal GILLETTE

Jean-Pierre GUENARD

Christian LAPLANE

Jean-Louis ROUZÉ

Philippe TISSIER

1. PRESENTATION DU CABINET

1.1. LE CABINET EN FRANCE

✓ Présentation

Le Cabinet DAUGE et ASSOCIES est une SA au capital de 745 220 €. Elle a été fondée à l'origine le 17 avril 1975.

Le Cabinet lui-même a été créé en 1924 par Paul DAUGE, auquel son fils, Jean DAUGE avait succédé, ce dernier faisant apport de son activité professionnelle à la SA en 1982.

Gérard DAUGE, petit-fils du fondateur, est resté président du cabinet jusqu'au 23 janvier 2009, souhaitant en effet prendre sa retraite.

Depuis le Conseil d'administration du 23 janvier 2009 :

- PASCAL GILLETTE et CHRISTIAN LAPLANE sont administrateurs et directeurs généraux délégués
- JEAN-PIERRE GUENARD, JEAN-LOUIS ROUZE, STEPHANE BERNARD-MIGEON et GERARD DAUGE sont administrateurs de la société.
- Philippe TISSIER est Président Directeur Général



Pascal
GILLETTE



Jean-Pierre
GUÉNARD



Christian
LAPLANE



Jean-Louis
ROUZÉ



Philippe
TISSIER

Le capital actuel de la SA, constitué de 21 292 actions de 35 €, est détenu par seize actionnaires tous experts-comptables, douze étant aussi Commissaire aux Comptes et six d'entre eux sont signataires actuels de toutes les missions de commissariat aux comptes.

La SA CABINET DAUGE ET ASSOCIES détenait, au 30 juin 2009, 96,75 % de la SAS FIDELIO, puis 100 % depuis le 26 août 2009, cette dernière détenant elle-même à 100 % la société TOURS EXPERTS.

Toutes ces sociétés clôturent leurs comptes au 30 juin.

Les activités d'audit et de commissariat aux comptes sont toutes exercées exclusivement par la SA CABINET DAUGE ET ASSOCIES ; les sociétés FIDELIO et TOURS EXPERTS sont spécialisées dans toutes les missions d'expertise comptable et de conseil.

Coordonnées des différentes entités au 30 juin 2009

☛ CABINET DAUGE ET ASSOCIES

Siège social
22, avenue de la Grande-Armée
75858 – PARIS CEDEX 17
Tél. : 01 43 80 10 98
Fax : 01 47 64 95 39
E-mail : cabinet@dauge-associes.com

☛ FIDELIO

Siège social
41, avenue de Friedland
75008 – PARIS
Tél. : 01 42 89 28 63 & 64
Fax : 01 42 89 33 48
E-mail : paris@groupe-fidelio.com

☛ TOURS EXPERTS

Siège social
30, rue de la Préfecture
37000 – TOURS
Tél. : 02 47 64 25 50
Fax : 02 47 05 87 24
E-mail : tours@groupe-fidelio.com

A partir du 1^{er} octobre 2009, ces coordonnées ont évolué, le CABINET DAUGE ET ASSOCIES ayant désormais comme principal établissement l'ancienne adresse de FIDELIO, au 41 avenue de Friedland 75008 Paris, et FIDELIO étant désormais installé au 22 avenue de la Grande Armée 75017 Paris (les coordonnées téléphoniques, fax et email ainsi que le siège social des deux sociétés restent inchangés).

✓ **Le CABINET DAUGE ET ASSOCIES et son réseau en France**

Notre cabinet est membre du réseau **HORWATH PARTENAIRES FRANCE (HPF)**, association de la loi de 1901.

HORWATH PARTENAIRES FRANCE compte 16 entités réparties sur 53 sites.

Ces entités sont inscrites à l'Ordre des experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux comptes.

Elles sont toutes indépendantes.

Ces entités exercent des missions d'audit légal et contractuel et plus généralement des missions compatibles avec le respect des règles déontologiques.

L'animation d'HPF est assurée par un permanent et des commissions spécialisées, notamment une commission audit/EIP ; cette commission assure une veille normative et réglementaire et répond aux questions techniques

Plus généralement, l'association a mis en place des procédures en vue :

- de s'assurer du respect des règles déontologiques par les cabinets membres,
- de vérifier l'absence de conflits d'intérêt au niveau français,
- d'assurer la liaison avec CROWE HORWATH INTERNATIONAL.

✓ **Gouvernance et modalités d'organisation et de fonctionnement du réseau en France**

HPF est dirigé par un CA de 11 membres et un bureau de 6 membres. Les membres de ces organes sont des associés des cabinets membres.

1.2. LE CABINET AU PLAN INTERNATIONAL – ORGANISATION/GOUVERNANCE

✓ **CROWE HORWATH INTERNATIONAL**

Le CABINET DAUGE ET ASSOCIES et ses filiales sont membres du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL.

CROWE HORWATH INTERNATIONAL, 9^{ème} réseau mondial (classement IAB), est une association de droit suisse regroupant 142 cabinets implantés dans 102 pays sur les 5 continents.

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est un des 13 membres du Forum Of Firms qui regroupe les principaux acteurs de l'audit dans le monde.

Les métiers exercés par ce réseau sont les suivants :

- AUDIT ET CERTIFICATION
- CORPORATE FINANCE
- RISK CONSULTING
- INTERNATIONAL TAX

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est dirigé par un Conseil d'Administration (Board) de 10 membres, tous associés des cabinets membres.

Le Comité exécutif, basé à New-York, se compose de 5 membres : le Président du CA, le Directeur général et trois responsables des zones :

- Europe/Afrique/Moyen Orient
- Asie/Pacifique
- Amériques

Une Direction de l'audit et des risques (accounting and assurance Direction) est spécialement chargée du déploiement de la méthodologie d'audit et du processus de contrôle qualité.

✓ **PCAOB (PUBLIC COMPANY ACCOUNTING OVERSIGHT BOARD)**

Le Cabinet a été agréé en 2004 par l'organisme américain de contrôle des sociétés faisant appel au marché financier.

2. GESTION DES RISQUES DU CABINET

Le Cabinet dispose d'un manuel de procédures internes dont la mise en œuvre permet d'assurer un système « qualité » performant dans la réalisation des missions d'audit ainsi que toutes autres missions de Commissaire aux Comptes.

Cette exigence s'inscrit dans un contexte réglementaire international européen (8^{ème} directive), répond aux exigences du réseau international CROWE HORWATH INTERNATIONAL et permet une supervision externe de notre profession par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C).

L'exigence de qualité des dossiers est donc élargie et réalisée par une qualité générale de l'organisation du Cabinet obéissant aux standards réglementaires nationaux et aux meilleures pratiques internationales.

2.1. L'INDEPENDANCE

Les composantes de la charte qualité en matière d'indépendance précisent :

- La déclaration d'indépendance signée annuellement par chaque collaborateur et associé.
- Le contrôle de l'absence de conflit d'intérêt en matière d'acceptation de mission.
- Les conditions de maintien et de poursuite des missions.
- Nos engagements en matière d'appel d'offres.
- Les procédures en matière de rotation d'associés sur les clients.

Elles rappellent, par ailleurs, les exigences en matière de secret professionnel et d'avis d'initiés pour les clients dont les actions sont inscrites sur un marché réglementé.

Ces règles font l'objet d'une vérification assurée à trois niveaux, hors contrôles légaux, par :

- le cabinet
- le réseau HORWATH PARTENAIRES FRANCE
- le réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL

2.2. CONTROLE QUALITE

Le contrôle qualité se matérialise de la façon suivante :

- En permanence par la supervision des équipes et des dossiers assurés par les chefs de missions, directeurs de mission et associés.
- Au moment de l'émission des rapports par la revue indépendante effectuée par un associé non signataire et qui porte sur :
 - le bien-fondé de l'opinion,
 - le respect formel du contenu du dossier et de la forme du rapport.

Ces deux aspects sont pris en compte si la mission a été classifiée à risques par la direction du Cabinet ou s'il s'agit d'un client classé EIP.

Sinon, sur tous les autres dossiers, le respect formel du contenu du dossier et de la forme du rapport sont systématiquement contrôlés.

- Périodiquement par des revues et des audits de procédures diligentées par le pôle qualité de l'association HORWATH PARTENAIRES FRANCE ou par celui de CROWE HORWATH INTERNATIONAL.

Au cours des trois derniers exercices, le CABINET DAUGE ET ASSOCIES a fait l'objet de contrôles diligentés par des organismes extérieurs qui n'ont pas mis en évidence de dysfonctionnement ou conduit à des observations critiques sur son fonctionnement.

☞ Contrôle de la CNCC en janvier 2006.

☞ Contrôles de la COUR DES COMPTES sur deux dossiers en juillet 2006 et juillet 2007.

3. CLIENTS

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

✓ **Chiffre d'affaires du réseau international**

En 2008, les cabinets membres de CROWE HORWATH INTERNATIONAL ont réalisé un chiffre d'affaires de 3 063 M\$.

✓ **Chiffre d'affaires du réseau France**

Le chiffre d'affaires des cabinets membres d'HORWATH PARTENAIRES FRANCE s'élève à 63 M€.

25 % environ du chiffre d'affaires sont réalisés dans des missions de contrôle légal des comptes.

✓ **Chiffre d'affaires du CABINET**

Le CABINET DAUGE et ses filiales ont réalisé au cours de l'exercice clos le 30/06/2009 un chiffre d'affaires consolidé de 7,30 M€.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des missions de contrôle légal a été de 2,70 M€.

3.2. LISTE DES CLIENTS COTES SUR UN MARCHE REGLEMENTE

Le CABINET DAUGE ET ASSOCIES est Commissaire aux comptes des groupes :

- ALTEN.
- BRICORAMA.

3.3. LISTE DES CLIENTS «ETABLISSEMENTS DE CREDIT»

- UNION TUNISIENNE DE BANQUES.

3.4. LISTE DES CLIENTS FAISANT APPEL A LA GENEROSITE PUBLIQUE

- SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1. COLLABORATEURS

- ✓ **Effectif au plan international**
CROWE HORWATH INTERNATIONAL compte 26 250 collaborateurs.
- ✓ **Effectif du réseau en France**
HORWATH PARTENAIRES FRANCE compte 702 collaborateurs dont environ 15 % se consacrent à des missions d'audit en totalité ou en partie.
- ✓ **Effectifs CAC France (du cabinet)**
Sur des effectifs globaux de 85 collaborateurs, les effectifs dédiés au commissariat aux comptes sont plus spécifiquement de 25 personnes.

4.2. ASSOCIES

- ✓ **Nombre d'associés au plan international**
CROWE HORWATH INTERNATIONAL compte 3 325 associés.
- ✓ **Nombre d'associés en France**
HORWATH PARTENAIRES FRANCE compte 73 associés.
- ✓ **Nombre d'associés CAC du CABINET**
Les associés réalisent aussi bien des missions d'expertise-comptable que de commissariat aux comptes.
5 des 9 associés réalisent cependant presque exclusivement des missions de commissariat aux comptes.

La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette dernière est fonction de l'atteinte d'objectifs à la fois individuels et collectifs.

4.3. FORMATION CONTINUE

- ✓ **Politique du Cabinet**

La direction du CABINET DAUGE ET ASSOCIES a toujours mis l'accent sur le besoin de formation continue pour tous les associés et les collaborateurs ainsi que sur la qualité de cette formation.

Le plan de formation annuel est élaboré en tenant compte, à la fois des axes stratégiques du CABINET et des besoins exprimés.

Les diverses solutions sont apportées, soit en interne, soit avec des prestations externes.

☒ FORMATIONS EN INTERNE

Le CABINET par un mode de recrutement ciblé a su au fil des ans homogénéiser la formation de base de ses collaborateurs dans laquelle la qualité des stages effectués retient aussi toute l'attention.

En interne, la qualité et le suivi de la formation sont assurés par :

- Un état des compétences existantes.
- L'examen des souhaits de formation lors des entretiens annuels d'évaluation.
- Un état du suivi individuel des formations.
- L'élaboration de séminaires spécialisés.
- L'évaluation de cette formation.

Le Cabinet dispose d'une documentation professionnelle très complète et actualisée, en libre accès à tous les salariés.

Des réunions mensuelles d'informations sur l'activité comptable, juridique, fiscale et sociale ont lieu régulièrement.

☒ FORMATIONS EXTERNES

Elles sont assurées essentiellement par trois canaux :

- Dans le cadre de l'Association HPF et du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL.
- Dans le cadre de la formation des experts comptables stagiaires par les organismes de formation spécialisés de l'ordre des Experts-Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes.
- Dans des séminaires externes spécialisés, pour le perfectionnement en anglais ou la bureautique par exemple.

✓ Autres actions

Les Associés, à travers des actions spécifiques, concourent par ailleurs au haut niveau de cette formation dans des axes jugés stratégiques pour le Cabinet.

- ☞ JEAN-PIERRE GUENARD est membre de la Commission du Secteur Non Marchand à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.
 - ☞ CHRISTIAN LAPLANE est membre de la Chambre de Commerce franco-britannique et participe régulièrement aux réunions de l'Association HEC.
 - ☞ PASCAL GILLETTE participe activement au niveau du réseau international au développement de l'activité «Risk Consulting».
 - ☞ PHILIPPE TISSIER représente le Cabinet à l'IMA, Association Internationale de Gestion Financière ; il est membre aussi de la Commission Audit du département APE de la CNCC.
- ✓ **Déclaration de la Direction du CABINET attestant le respect des obligations légales en matière de formation professionnelle**

La Direction du Cabinet atteste la bonne application des dispositions de l'article R.822-G1.

5. FINANCE

5.1. VENTILATION DU CA REALISE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2009 CABINET DAUGE ET ASSOCIES – FIDELIO – TOURS EXPERT

	En K€
- Commissariat aux comptes et audit	3 300
- Expertise et conseil	4 000
Total	7 300 *

** dont Commissariat aux comptes : 2 700*

Aucun mandat de CAC ne représente plus de 10 % des honoraires du CABINET DAUGE ET ASSOCIES.

5.2. CAPITAUX PROPRES DU CABINET DAUGE ET ASSOCIES AU 30/06/2009

- 3 452 K€

5.3. EFFECTIF TOTAL AU 30/06/2009

- 85 salariés.